
**Arrêté ministériel portant désignation du Vice-Recteur de
l'Université de Liège**

A.M. 10-05-2017

M.B. 26-06-2017

Le Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et des Médias,

Vu la loi du 28 avril 1953 sur l'organisation de l'enseignement universitaire par l'Etat, telle que modifiée ;

Vu le procès-verbal de la séance du Conseil d'administration du 19 septembre 2016,

Arrête :

Article unique. - M. Didier VRANCKEN, professeur ordinaire à la Faculté des Sciences sociales, est désigné Vice-Recteur en charge de la citoyenneté et des relations institutionnelles et internationales, pour la période du 1^{er} octobre 2016 au 30 septembre 2018.

Bruxelles, le 10 mai 2017.

J.-Cl. MARCOURT